

## Le doyen Roubier

Par **quentin91**, le **02/12/2011** à **00:28**

Bonsoir,

Voilà je fais mon Td de civil qui traite de textes du doyen Roubier.. Je cherche des infos sur lui mais je ne trouve pas alors je l'adresse à vous amis juristes !

Plus généralement je me demande comment réellement chercher des infos sur un auteur de droit que l'on ne connaît pas forcément hors de la recherche Wikipédia ..

Merci d'avance de votre compréhension à ce problème je l'accorde mineur..

Bonne soirée.

Par **quentin91**, le **02/12/2011** à **23:34**

Oui voilà, c'est ce que je me disais aussi ! Que chercher des infos sur un auteur c'était un peu de la chance dans des manuels généraux..

Mais je pense pas que les profs nous en veulent beaucoup si on a pas fait une recherche approfondi sur l'auteur de la fiche de Td si ?

Merci.

Par **Camille**, le **03/12/2011** à **10:06**

Bonjour,

Vous cherchez quoi comme genre d'info sur le doyen Roubier ?

Rien qu'avec mon Gogol préféré, il ne m'a fallu que 10 secondes pour trouver pas mal de renseignements sur le bonhomme, Paul Roubier (1886 - 1963), doyen de la Fac de droit de Lyon et connu pour ses travaux de doctrine sur la propriété industrielle et la concurrence déloyale et, par contre-coup, problèmes d'application et de conflits de la loi dans le temps. Donc, je suppose que vous cherchez plus que ça.

[citation]Mais je pense pas que les profs nous en veulent beaucoup si on a pas fait une recherche approfondi sur l'auteur de la fiche de Td si ?

[/citation]

Ben ça dépend un peu de la question. S'il s'agit d'expliquer une de ses pensées, le fait de savoir qui c'était et quand il vivait peut permettre d'éclairer le débat, suivant qu'il vivait au XXe siècle ou à l'époque de la Renaissance...

Comme je crois l'avoir déjà écrit dans ces colonnes, vous ne bossez pas simplement pour vos chargés de TD ou pour faire plaisir à vos profs, mais pour vous et pour approfondir vos propres connaissances dans le domaine. Donc, toute occasion est bonne à prendre. Et on fait comme les chiens, on n'arrête de ronger l'os que quand on a atteint la moelle...  
[smile4]